

Compétences et items dits « de base ».

Les protocoles d'évaluation diagnostique des élèves à l'entrée en CE2 et à l'entrée en sixième sont mis à disposition des enseignants pour les aider dès le début de l'année à établir un diagnostic individuel, pour chaque élève, des points faibles qui sont des freins, voire des obstacles, aux apprentissages et des points forts sur lesquels l'enseignant peut s'appuyer.

Il ne s'agit pas, comme c'est trop souvent le cas, d'utiliser les protocoles à de seules fins statistiques de classement et de comparaison d'élèves, de classes, d'écoles, de collèges, de circonscriptions ou autres regroupements.

Ces dernières années, certaines compétences dites « de base » ne sont plus, volontairement, pointées dans les tableaux implémentés dans le logiciel J'ADE. En effet, un glissement sémantique ayant fait passer du concept « items de base » au concept « compétences de base », ces items ont été trop utilisés pour faire « des scores » de « compétences de base » par classes, écoles, collèges, circonscription, département pour classer et faire des comparaisons spatiales et temporelles. Ces scores et ces comparaisons n'ont pédagogiquement aucun sens : les protocoles, les items, les points sensibles, les niveaux d'exigence changent.

Les possibilités de regroupement d'items, laissées libres dans J'ADE, permettent de procéder à une sélection réfléchie des items des protocoles qui devraient être réussis par chaque élève.

C'est à chaque enseignant ou à chaque équipe, en fonction des élèves, des apprentissages antérieurs auxquels ils ont été confrontés et des diagnostics individuels, de déterminer qu'elles sont les priorités qui devront faire l'objet d'une remédiation, d'un approfondissement spécifique. Seule, la réflexion pédagogique fixera les choix de progressions en fonction du continuum d'apprentissage.